Image not found or type unknown

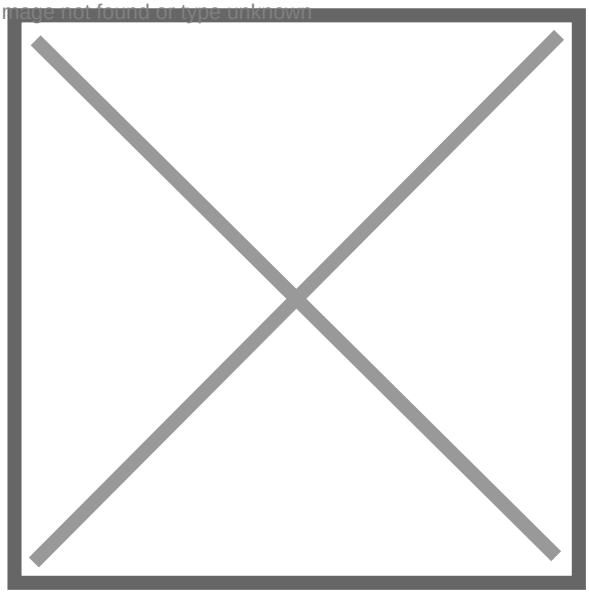

Le syndic ne repond pas à mes demandes

Par **harley2b20**, le **01/01/2016** à **19:14**

bjr
mon immeuble dont la construction date d avant 1920 ne comprend pas de prise de terre.malgré 2 lettres recommandes avec a/c lui demnadant de reunir une ag afin de mettre a l ordre du jours l instalation d une prise de terre pas de nouvelle .
lettre a/c envoyer 15/10 et 15/11
merci
je me tiens a votre service pour plus d informations
bonne et heureuse annee 2016
jmf

Par **Lag0**, le **01/01/2016** à **21:14**

Bonjour,
Pourquoi réunir une AG juste pour ce motif ?
Vous pouvez demander à mettre cette question à l'ordre du jour de la prochaine AG ordinaire.

Par **morobar**, le **02/01/2016** à **10:05**

Bonjour,
Il va falloir convaincre en outre les autres copropriétaires, car une prise de terra générale va impliquer la mise à la norme de toute l'installation concernant les communs.
Ensuite chaque copropriétaire devra, s'il veut bénéficier de cette mise à la terre, refaire

l'intégralité de son installation pour une mise en conformité avec la norme NF 15-100
Mais de toutes façons il faudra bien y passer un jour ou l'autre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés